

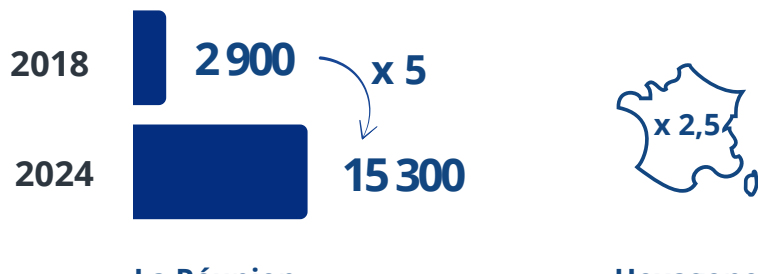
APPRENTISSAGE À LA RÉUNION EN 2023



Contrat d'apprentissage : contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié reposant sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique (dans un CFA ou un organisme de formation) et enseignement pratique du métier (par l'employeur). L'apprenti peut acquérir un diplôme d'État ou un titre à finalité professionnelle.

Une progression de l'apprentissage plus marquée encore à La Réunion que dans l'Hexagone

Entre 2018 et 2024, à La Réunion, le nombre de contrats d'apprentissage signés dans l'année est **multiplié par 5**, une croissance liée à la réforme de l'apprentissage de 2018



Évolution du nombre de contrats d'apprentissage signés dans l'année entre 2018 et 2024

Part d'apprentis parmi les salariés du privé fin 2023

6,2 %

La Réunion

5,0 %

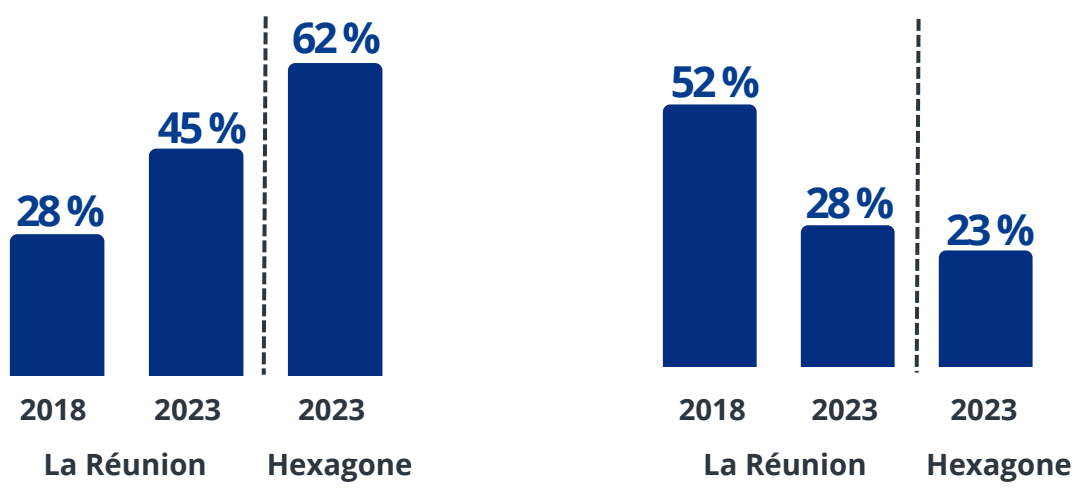
France

À La Réunion, plus de **10 % des salariés sont apprentis** dans le commerce, la fabrication de denrées alimentaires, les services des associations et l'hébergement et restauration

Le niveau de diplôme préparé par les apprentis augmente entre 2018 et 2023, mais reste inférieur à celui dans l'Hexagone

Davantage d'apprentis préparant un diplôme supérieur au bac

Moins d'apprentis préparant un CAP ou équivalent



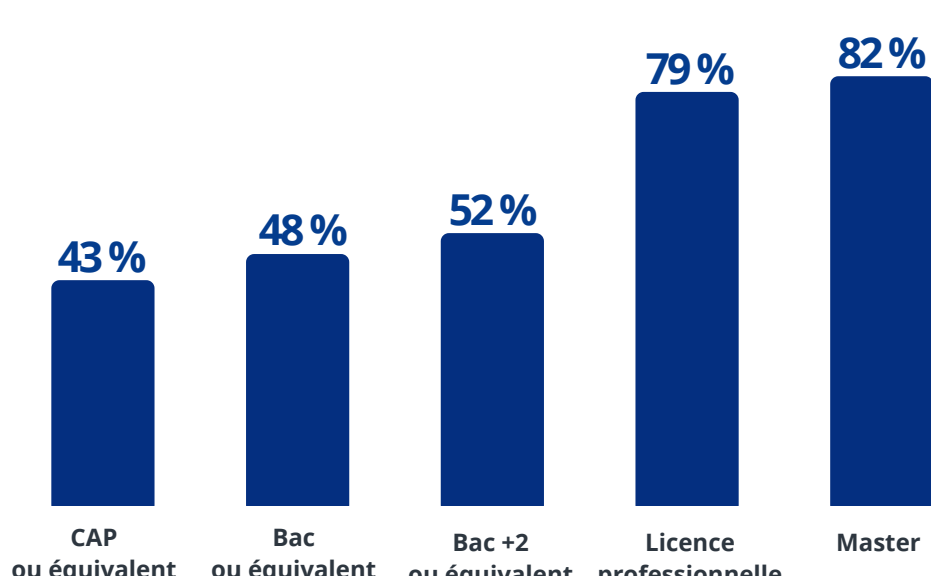
Part des entrées en apprentissage par niveau de diplôme préparé en 2018 et 2023

L'apprentissage se féminise fortement :

la part des femmes parmi les personnes entrées en apprentissage progresse, passant de **33 % en 2018** à **47 % en 2023**

L'insertion professionnelle des apprentis augmente avec le niveau de diplôme

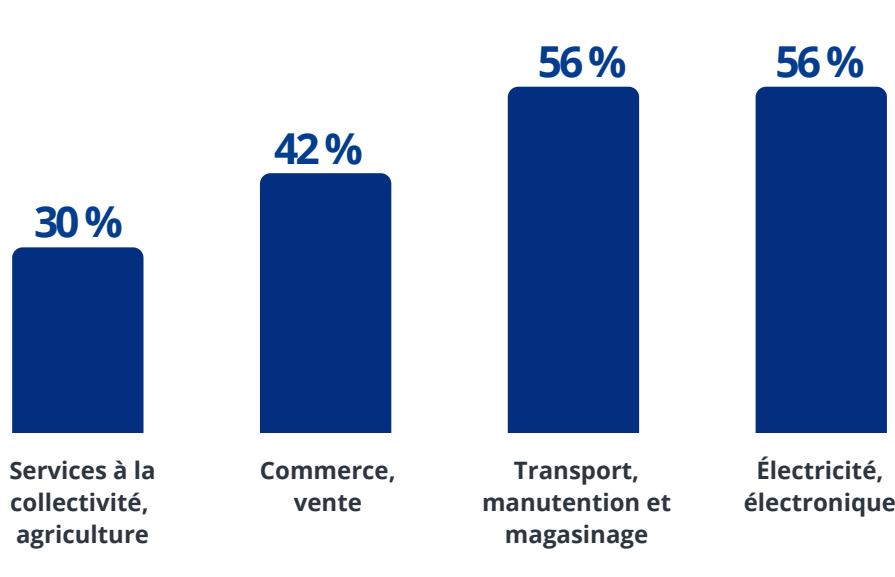
À La Réunion, **43 %** des apprentis en CAP sont en emploi salarié **6 mois après** la fin de leur formation



Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la fin du contrat d'apprentissage selon le niveau de diplôme préparé en 2023

L'insertion professionnelle des apprentis est supérieure pour les spécialités techniques et logistiques

À La Réunion, **plus de 50 %** des apprentis ayant suivi une formation dans une spécialité technique, industrielle ou logistique ont un emploi salarié **6 mois après** la fin de leur formation



Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la fin du contrat d'apprentissage selon la spécialité du diplôme préparé en 2023

Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes après la fin de leur apprentissage